Nations Unies S/2006/866

Conseil de sécurité

Distr. générale
6 novembre 2006
Français
Original : anglais

[Start1]

Lettre datée du 1er novembre 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord général de cessez-le-feu, signé le 7 septembre 2006 par le Gouvernement burundais et le Parti pour la libération du peuple hutu-Forces nationales de libération (PALIPEHUTU-FNL). J'ai reçu, le 13 octobre, de l'équipe de médiation sud-africaine du processus de paix au Burundi, une lettre dans laquelle celle-ci demandait, jusqu'à la fin de décembre 2006, l'aide de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pour l'exécution de certaines des tâches prévues au titre de l'accord pour la force spéciale de l'Union africaine. Il s'agit de fournir des escortes aux dirigeants des FNL qui rentrent au pays, ainsi qu'aux combattants des FNL en route vers les lieux de rassemblement désignés.

Selon l'équipe de médiation, la Force de l'Union africaine doit en principe commencer à se déployer en novembre 2006. Là aussi, l'appui logistique de l'ONUB a été sollicité.

Par conséquent, l'équipe de médiation a demandé que l'Organisation des Nations Unies modifie légèrement le calendrier de retrait des derniers contingents de l'ONUB, dont le départ est prévu en novembre et en décembre 2006, comme indiqué dans mon sixième rapport au Conseil de sécurité sur l'ONUB (S/2006/163). Le 31 octobre, l'Organisation des Nations Unies a reçu la même requête de la part du Gouvernement burundais.

Je m'associe à la demande du Gouvernement burundais et de l'équipe de médiation, dans l'espoir que l'Accord pourra ainsi être appliqué rapidement et sans discontinu. C'est pourquoi j'ai l'intention de prolonger de quelques semaines le déploiement au Burundi des deux derniers bataillons d'infanterie et des dernières unités d'appui de l'ONUB. Ce léger changement n'aura aucun effet sur la date d'expiration du mandat de l'ONUB, qui demeure le 31 décembre 2006, conformément à la résolution 1692 (2006) du Conseil de sécurité.

J'ai déjà fait part de mon intention aux pays fournissant des contingents concernés (Afrique du Sud, Kenya, Népal, Pakistan et Thaïlande). J'étudie également la possibilité de financer les coûts supplémentaires entraînés par le changement du calendrier de désengagement, autant que possible, dans les limites du budget actuel de la Mission.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

06-60597 (F) 081106 081106